

## Séance du conseil municipal du 10 mars 2016

**PRÉSENTS** : TORCK Chantal • BELTRAMELLI Didier • BORDE Aline • CAMUS Jacky • COURTOIS Michel • DUPERRIER Bernard • MONNOT Bruno • PATENAT Sophie • ROUSSEY Pascal • PONSOT Danièle • GUILLAUMONT Jeannine • JANET Alain • BOSCH Jean • VILMONT Françoise

**ABSENTS EXCUSÉS** : COLSON Sylvie (pouvoir à TORCK Chantal) • FERRAROLI Noémie (pouvoir à MONNOT Bruno) • JENOUDET Sandra (pouvoir à PATENAT Sophie) • QUINARD Jacky (pouvoir à ROUSSEY Pascal) • RYON Florence (pouvoir à BELTRAMELLI Didier)

**SECRÉTAIRE** : PATENAT Sophie

### COMPTE RENDU

#### **1 - Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :**

Lors de son assemblée délibérante du 17/12/2015, le conseil communautaire de la Plaine Jurassienne a validé la prise de compétence PLUI. Les communes ont donc 3 mois à compter de la présente notification pour délibérer sur ce sujet, à défaut leur avis sera réputé favorable. Le conseil municipal approuve l'extension des compétences communautaires, la commune reste l'interlocuteur privilégié pour les spécificités des territoires communaux et pour intégrer les problématiques rencontrées par les habitants de ces territoires.

Voté à l'unanimité.

#### **2 - Projet SIEDEC renforcement route de Dijon:**

Le projet de renforcement du SIEDEC route de Dijon, de l'atelier municipal au poste Villeneuve pour un montant de 55 505.75 € à la charge de la commune (concernant l'enfouissement) n'est pas retenu par 9 voix contre, 7 voix pour et 3 abstentions.

#### **3 - Facturation EDE pour le broyage des peupliers :**

Madame le Maire expose qu'il y a lieu de facturer à la SARL EDE de Sampans la somme de 261.60 €, correspondant au broyage des peupliers du parc Gabriel, soit 52.32 tonnes à 5€/la tonne.

Voté à l'unanimité.

#### **4 - Factures d'investissement :**

Les 2 factures d'investissement suivantes :

- SADEL NLU pour du mobilier pour l'école Ulysse Guyot pour la somme TTC de 1 438.56 € et
- BBFC pour une armoire frigorifique d'un montant TTC de 1 975.20 €

Voté à l'unanimité.

#### **5 - Chemin de croix :**

La station 14 du chemin de croix doit être restaurée pour un montant TTC de 14 124 €. Le tableau « fête de village » huile sur toile, coût de restauration s'élève à 1 320 € TTC.

Voté à l'unanimité.

#### **6 - Convention adhésion pluriannuelle aux services mutualisés du SIDEC (Magnus Evolution) :**

Le SIDEC nous facture la somme de 5371 € pour la cotisation 2016 du pack évolution (logiciel secrétariat de Mairie : état-civil, paye, comptabilité...)

Voté à l'unanimité.

#### **7 - Redevance occupation provisoire du domaine public par Grdf :**

Le taux de la redevance pour occupation du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution gaz exploités par GrDF est fixé à 0.35 € x par mètre de canalisation (pour 2014 : 8 454 mètres).

Voté à l'unanimité.

#### **8 - Subventions :**

Les demandes de subventions du Tennis Club Chaussinois, de l'ADMR sont ajournées (dossier incomplet).

La demande de Plaine de Rock de Saint-Aubin pour 1000 € pour l'organisation de leur spectacle des 3 et 4 Juin 2016 n'a pas été retenue à l'unanimité. La municipalité réservant les subventions aux associations Chaussinoises.

La demande de subvention de la Banque alimentaire de 0.15 centimes par habitant soit la somme de 256.80 € a été voté par 18 voix pour et 1 abstention.

Voté à l'unanimité.

#### **9 - Convention Souvenir Français :**

Pour l'entretien des 8 tombes des soldats « Morts pour la France », la convention a été votée à l'unanimité. Des devis seront demandés.

## 10 - Règlement cimetière :

Mme le Maire fait état de la situation de procédure de déshérence du cimetière :

Tombes justifiables (engagées dans la procédure) :	313
Contacts à ce jour :	122
Tombes régularisées (travaux effectués + règlement)	41
Tombes abandonnées	24
Dossiers en cours	57
Tombes sans contact à ce jour	191

Sur les 41 tombes, 28 ont renouvelé leur concession soit 4200 €.

Modification du règlement du cimetière :

- 1 - durée des concessions et tarif : \* concession pleine terre (2 m<sup>2</sup>) 30 ans : 200 €  
\* columbarium (4 urnes maxi) 15 ans: 150 €

2 - jardin du souvenir : les fleurs (fraîches ou artificielles) et autres articles funéraires ne peuvent faire l'objet d'un dépôt au jardin du souvenir.

Des demandes devront être faites auprès des entreprises afin d'autoriser une plaque aux normes que la commune aura fixées pour ceux qui souhaitent inscrire le nom, prénom, date de naissance, date de décès du défunt, sur les plaques existantes.

3 - cimetière : aucune plantation n'est autorisée dans le cimetière en pleine terre.

Ces mesures sont applicables immédiatement, les arrêtés et règlements antérieurs ayant même objet sont abrogés.

Le reste du règlement reste inchangé.

Ces modifications ont été approuvées par 18 voix pour et 1 voix contre.

## 11 - Bâtiments :

- commission bâtiments - voirie :

La commission du bâtiment qui s'est réunie le lundi 29 février a finalisé le cahier des charges de l'école Ulysse Guilloot et des devis ont été demandés pour :

- la rampe d'accès handicapé à la gendarmerie (norme PMR)
- mettre des zones 30 dans le centre de Chaussin
- le parking centre-ville,
- WC handicapé salle des fêtes,
- pour le parking poids lourds route de Longwy
- faire un accotement en sortant du lotissement Tastrot et entre l'école de musique et l'impasse des Platanes.

3 extincteurs ont été mis en place à l'église

## 12 - Voirie :

- Panneau GIROD : un panneau clignotant solaire pour prévenir « ECOLE » sera installé route d'Asnans pour 2 393,82 € TTC.

Voté par 17 voix pour et 2 abstentions.

- rue de la libération : il a été décidé que le stationnement sera autorisé uniquement du côté impair afin de faciliter le passage du bus scolaire qui est très souvent bloqué par un stationnement anarchique.

Voté par 17 voix pour et 2 abstentions.

- Rue du Docteur Briot : il a été décidé d'interdire la circulation des **pois lourds en transit**.  
Voté à l'unanimité.

- Zone 30 : il a été décidé par 17 voix pour et 2 abstentions la création d'une zone 30 rue de l'hôtel de ville, rue Pasteur, jusqu'à la maison de secteur route d'Asnans, grande rue et rue Simone Michel Lévy depuis l'intersection de la rue du Moulin jusqu'au rond-point de la route de Dijon.

Voté par 17 voix pour et 2 abstentions.

Un groupement point à temps est envisagé au niveau de la Communauté de communes. La Commune de Chaussin ayant déjà des prix très compétitifs avec son prestataire actuel, une réflexion est en cours.

## 13 - Questions diverses et informations :

- La chasse aux œufs se déroulera le 26 mars 2016 à 13h30 au parc Gabriel, uniquement pour les enfants de la maternelle et du primaire.

- Cinéma plein air le samedi 11 juin 2016 à 21h30, le film projeté sera « Papa ou Maman » (comédie)

- Exposition photos anciennes et cavalcade le week end du 9 et 10 avril 2016. Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Le dimanche de 10h00 à 16h00.

- Exposition Art Pluriel 25 et 26 juin 2016.

- Fête des voisins : samedi 27 mai 2016.

- A l'école élémentaire, l'académie à la rentrée 2016 met un poste d'enseignant supplémentaire pour les enfants en difficultés (pas d'ouverture de classe).

Début de séance 20h00  
Clôture de Séance 22h05

Le Maire  
Chantal TORCK